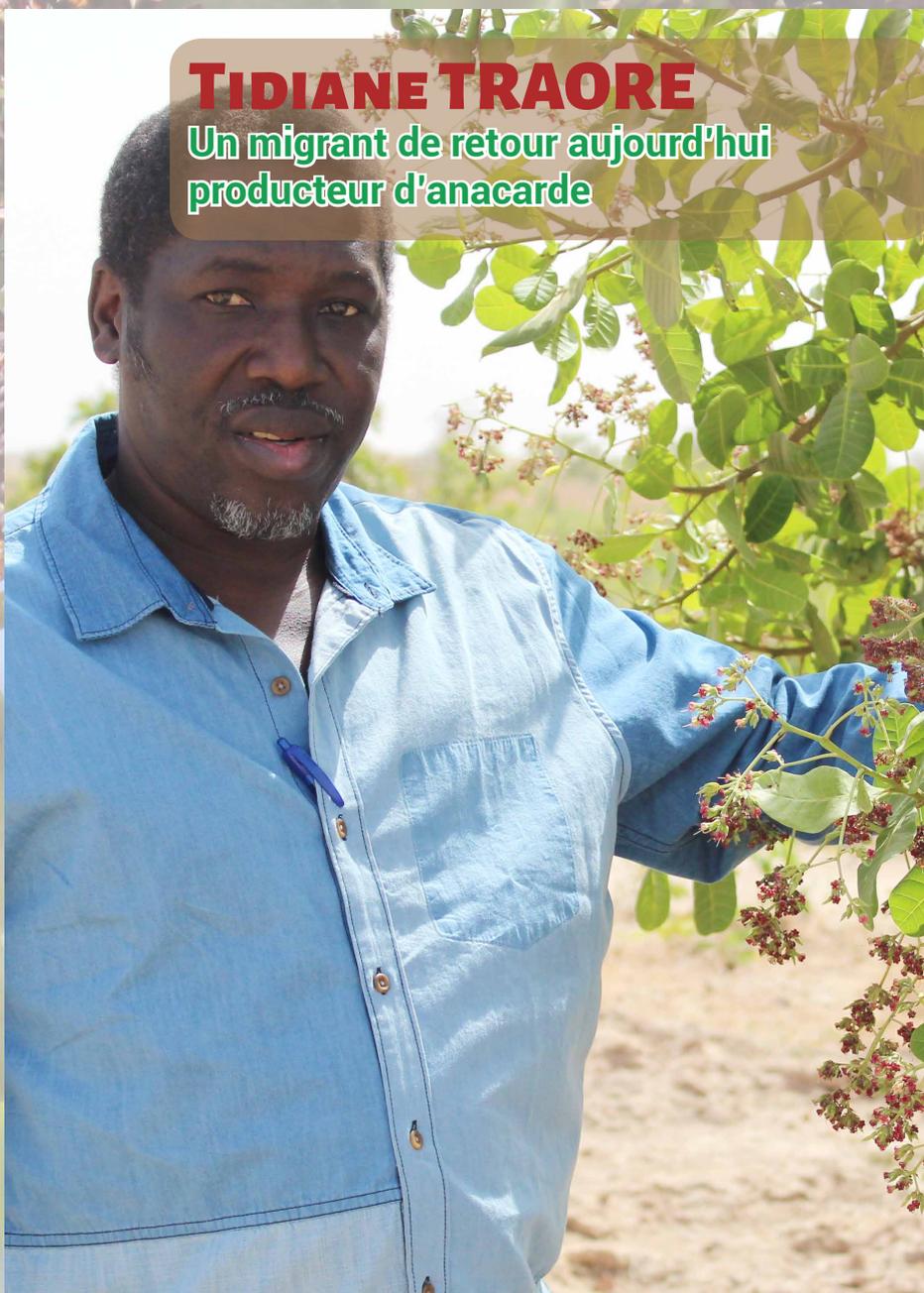




TIDIANE TRAORE

Un migrant de retour aujourd'hui producteur d'anacarde



L'agrément d'IPROFAM comme Interprofession de la filière anacarde



L'anacardier ou l'arbre de l'avenir au cœur des opportunités au Mali

Les Acteurs du Secteur du Cajou au Mali en collaboration avec Alliance pour le Cajou Africain (ACA) organisent la deuxième édition du :

FORUM sur le CAJOU Sahélien

FOCAS
Azalai Hotel Bamako ex Salam
Bamako, Mali, 5-7 août, 2019



Le FOCAS - Forum du Cajou Sahélien est un nouveau concept événementiel régional sur la filière du cajou dans la sous-région Ouest Africaine. Le FOCAS traite des sujets d'intérêts communs au développement de la filière cajou dans la région sahel y comprise la Guinée, le Mali, la Guinée Bissau, le Sénégal et la Gambie etc.

Il s'agit d'une conférence itinérante qui alterne chaque année son pays hôte. De cette façon, tous les pays producteurs de noix de cajou de la région du Sahel ont la chance d'être à l'hôte. Après une première édition réussie au Burkina Faso, le Mali accueillera la deuxième édition du 25 au 27 juillet 2019.

THÈME Amélioration de la compétitivité de la chaîne de valeur anacarde dans les pays sahéliers



SOMMAIRE

EDITORIAL



P.4

L'anacardier ou l'arbre de l'avenir au cœur des opportunités au Mali

LA DRS



P.9

Programme de sensibilisation sur les valeurs nutritionnelles de l'anacarde

INTERNET



P.11

Nos plateformes numériques sur Internet (Site web, Facebook, Twitter)

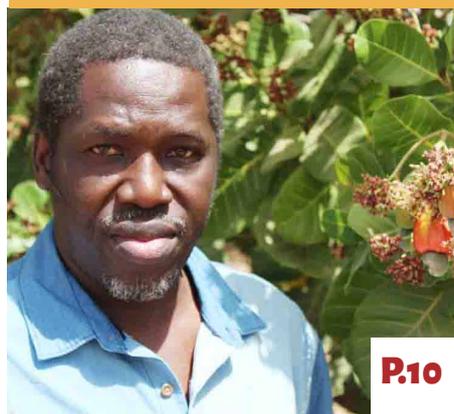
LE SAVIEZ-VOUS?



P.5

La conduite d'une parcelle/verger d'anacardier

PORTRAIT



P.10

Tidiane TRAORE, un ancien migrant, aujourd'hui producteur d'anacarde

EVENEMENT



P.11

Le Mali doit abriter du 5 au 7 août 2019 la 2ème édition du Forum du Cajou Sahélien

NOS ACTIVITES



P.6

Formation sur les techniques d'installation et d'entretien des pépinières



P.7

Recensement et diagnostic dans les petites unités artisanales/entreprises de transformation et séchage de produits agroalimentaires



P.8

Accompagnement aux coopératives dans la mise en application des outils et recommandations de l'atelier de préparation de campagne 2019

PRESENTATION DU PAFAM



Depuis plusieurs années, le Mali fait face à de nombreux problèmes structurels et conjoncturels, tels que la pauvreté extrême, une démographie galopante, les conflits internes et régionaux, les faiblesses institutionnelles, sociales et économiques, un stress environnemental et des crises alimentaires récurrentes.

Cette situation est exacerbée par un manque d'opportunités économiques et d'emploi des populations, ce qui aggrave la situation de pauvreté existante et donne comme résultat une forte vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et favorise l'exode rural et l'émigration.

La filière Anacarde a été priorisée par le Gouvernement du Mali comme une filière porteuse par le fait qu'elle constitue une source importante de revenus et d'emplois pour le secteur agricole et pourrait ainsi contribuer à pallier

les problèmes que le pays affronte. La filière Anacarde est inscrite dans plusieurs documents de politique agricole comme la Politique de Développement Agricole (PDA 2013) et elle est mentionnée comme la principale filière de la Région de Sikasso dans le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA, 2015-2025).

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Projet d'Appui à la Filière Anacarde au Mali (PAFAM), cofinancé par l'Union européenne à travers le « Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique » et par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement-AECID. D'un montant de 14 000 000 EUR, il a une durée de 4 ans (Octobre 2016-octobre 2020)

L'objectif général du projet

PAFAM est de « Contribuer à la lutte contre la pauvreté, au développement durable au Mali et à la réduction de l'émigration par la mise en valeur de la filière de l'anacarde ».

Les objectifs spécifiques sont :

OS1. Augmenter les opportunités économiques et d'emploi rural dans la filière de l'anacarde et les revenus des populations dans les régions concernées.

OS2. Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations bénéficiaires.

OS3. Renforcer la gouvernance de la filière anacarde

Le projet est localisé dans les trois régions du Sud et Sud-ouest du Mali : Sikasso, Koulikoro et Kayes et concentre ses efforts dans 39 communes de 14 cercles, présentant le meilleur potentiel pour le développement de la filière anacarde

ANACARDIER AU MALI



Au Mali, l'anacardier est présent depuis au moins les années 1960 où les efforts de vulgarisation ont surtout visé le reboisement, sans prendre en compte la qualité et la valeur économique de la noix. C'est pourquoi, jusqu'à présent, notre pays est considéré comme un producteur marginal de noix de cajou, quand bien même l'anacarde est devenu la deuxième culture de rente dans le sud du Mali après le coton, dans l'est, et les mangues dans l'ouest.

La culture de l'anacarde a un impact direct sur les revenus et les conditions de vie des populations de la zone. Elle permet une augmentation significative de la production et des revenus entraînant une nette amélioration des conditions de vie des producteurs, commerçants et transformateurs. Elle contribue aussi à la souveraineté et la sécurité alimentaire car ses revenus facilitent l'obtention des engrais et pesticides pour la production des cultures vivrières (céréales).

Enfin, il faut signaler que la chaîne de valeur de la noix de l'anacarde apporte une forte opportunité d'emploi agricole pour les jeunes des villages ruraux et les femmes, ainsi qu'une source très opportune des revenus, importante pour les producteurs au début de période de la soudure agricole (Avril-Juin).

A titre d'exemple, pour les producteurs, la vente des noix en 2017, pour une production estimée à 50 000T, a un prix moyen de 650 FCFA/kg. Les revenus nets sur la vente de la noix brute étaient estimés à 32 500 000 000 FCFA.



Kongo BABA
Coordinatrice nationale



Sophie MAHIEU
Coordinatrice internationale

L'anacardier ou l'arbre de l'avenir au cœur des opportunités au Mali

Dans le but d'accompagner le développement de la filière anacarde au Mali, est né le PAFAM, un projet de coopération bilatérale sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, cofinancé par l'Agence Espagnole pour la coopération internationale au développement et l'union Européenne.

Depuis son lancement, en octobre 2016, le PAFAM ne passe plus inaperçu, les gens ne cessent de passer au siège du projet pour demander des informations sur la production, la transformation de la pomme et de la noix. L'engouement pour cette culture ne cesse de croître de jour en jour.

Le PAFAM entend bien répondre aux attentes des acteurs à travers des actions à la hauteur de leurs aspirations. Pour cela, le PAFAM se propose de relever le défi de la production et de la productivité à travers la vulgarisation de variétés performantes et de bonnes pratiques agricoles dans les vergers, ainsi que la transformation qui devient le défi numéro un pour qui connaît l'instabilité des prix de la noix de cajou au niveau international. Il est bon de produire la qualité, mais il est encore mieux et le plus important est d'apporter de la valeur ajoutée sur le produit.

Pour cela, le projet accompagne des unités de transformation érigées en consortium et appuyées par des experts de la sous-région pour booster la transformation

et lancer la qualité Mali sur le marché national, régional et international.

Le positionnement du Mali sur le marché national et international, la compétitivité de l'anacarde du Mali sont au cœur des préoccupations du PAFAM et du Ministère de l'Agriculture en partenariat avec les PTF. Pour cela, des relations sont établies avec des structures et des personnes ressources présentes dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest afin de profiter des expériences et des leçons apprises dans d'autres pays producteurs.

En collaboration avec l'Interprofession de l'anacarde au Mali (IPROFAM), constituée des familles des producteurs, des transformateurs et des commerçants, le Projet espère avoir un impact significatif sur l'amélioration des conditions de vie d'environ 200 000 personnes dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso.

Préoccupé par tant de défis à relever, le PAFAM et ses partenaires ont pris à bras le corps le développement de la filière de l'anacarde au Mali.

Bonne continuation et Bon courage au PAFAM et à ses partenaires qui sont unis et solidaires pour faire de l'anacardier l'arbre de l'avenir au Mali et en Afrique et ailleurs ■

LE SAVIEZ-VOUS?

CONDUITE D'UNE PARCELLE/VERGER D'ANACARDIER



Nettoyage

Le nettoyage consiste à faucher, ramasser et brûler hors de la parcelle les mauvaises herbes. Pour les plants très jeunes, il est conseillé trois passages de nettoyage par an. Sinon deux passages de nettoyage suffisent dès que la parcelle entre en production. Cela permet de lutter contre les feux de brousse, lutter contre la concurrence des mauvaises herbes, détruire les nids des insectes nuisibles et faciliter le ramassage des fruits.

Plantation en production : Après la récolte (Avril –Mai) et avant la floraison (Octobre -Novembre) Plantation non en production : Avril – Mai, Juillet-Août, Octobre -Novembre

Entretien bande pare-feux (Juillet – Octobre)

Les feux de brousse détruisent la parcelle ou bien retarde sa croissance et son entrée en production. Pour cela, le producteur doit faucher, ramasser et brûler la paille des pare-feux larges de 10 m à partir de la couronne. Il est également conseillé de faire des cultures annuelles dans la bande pare-feux.

Gestion des ennemis de la culture

Les principales grandes catégories de nuisibles dans les parcelles : **Rongeurs** : Pour lutter contre l'attaque des ravageurs, on peut construire de haies autour des plants ou de la parcelle ou utiliser des pièges ou appâts empoisonnés. Dans tous les cas, rendre et maintenir les parcelles propres. Cette opération consiste à éliminer les arbres improductifs ou malades et les faire remplacer par des nouveaux.

Champignons : Il est conseillé d'utiliser des variétés améliorées, de réaliser la taille de formation, d'élaguer des parties des arbres

attaquées et brûler hors de la parcelle, réaliser les éclaircies dans les parcelles trop denses. La lutte chimique peut être envisagée dans des cas d'infestations massives des plantations. Dans ce cas, il faut s'adresser à des structures compétentes.

Insectes :

- **Mirides** (luttés biologiques) : les fourmis rouges se nourrissent des mirides
- **Chenilles** : utilisation d'insecticides naturels comme le neem ou chimiques d'où il faut s'adresser à des structures compétentes pour le choix de produit et le mode d'application
- **Charançons** : Obstruer les tunnels avec

des bâtons taillés en pointe

- **Ciseleuses** : Ramasser et brûler les branches sectionnées tombées permet de détruire les pontes et réduire le niveau d'infestation les années suivantes

Eclaircissage (Juin-Juillet)

Les plantations (de moins de 20 ans) de forte densité sont moins productives car les arbres sont très peu exposés à la lumière solaire. Pour y remédier, le producteur doit couper les arbres (faire des éclaircies) de sorte à obtenir un écartement de 10m entre les restants.

Elagage

L'élagage consiste à sectionner les branches mortes et les rejets encombrants pour une meilleure reprise végétative. Badigeonner les parties taillées (plaies) avec du mastic à greffer ou du goudron afin d'éviter la pénétration des parasite.

La coupe des branches doit se faire au raz de la tige principale (environ 5 cm) en utilisant de préférence la scie égoïne. La coupe doit être franche et oblique.

Regarnissage

Cette opération consiste à éliminer les arbres improductifs ou malades et les faire remplacer par des nouveaux.

Fertilisation

Enfouir l'engrais à 5 cm de profondeur autour de l'arbre à la limite de la couronne (la frondaison) Deuxième année de plantation : 400 grammes de NPK (10 18 18) par arbre - Troisième année de plantation : 600 grammes de NPK (10 18 18) par arbre. Au-delà de la troisième année de plantation, l'épandage de NPK doit être effectué régulièrement tous les deux ans ■

NOS ACTIVITES



Le Projet d'Appui à la Filière Anacarde Filière du Mali (PAFAM), cofinancé par l'AECID et l'Union européenne dans le cadre du Fonds Fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique, a organisé du 15 au 28 mai 2019 à Dialakoroba une série de formations à l'endroit des femmes pépiniéristes et des agents de base des régions de Kayes, Sikasso et de Koulikoro. L'objectif était de renforcer les compétences techniques et pratiques des bénéficiaires

sur les techniques de production des plants d'anacarde en pépinière. Cette formation a permis aux femmes et agents de base de mieux comprendre les bonnes techniques d'installation et d'entretien des pépinières. La formation a concerné 79 participants dont 39 membres des coopératives de transformation (1 par coopérative), 10 pépiniéristes, 39 agents de base (1 de chacune des 39 communes d'intervention du PAFAM), 1 animateur. Les participants étaient repartis en quatre

cohortes : une première cohorte comportant 20 transformatrices des régions de Kayes (cercles de Bafoulabé, Kayes, Kéniéba et Kita), de Koulikoro (cercle de Dioïla, Kangaba, Kati) et de Sikasso (cercle de Bougouni).

La deuxième cohorte était composée de 19 transformatrices de la région de Sikasso (cercles de Kadiolo, Kolondiéba, Koutiala, Yorosso, Sikasso et Yanfolila). La troisième cohorte comportait 20 agents de base et 6 pépiniéristes à recycler des régions de Kayes (cercles de Bafoulabé, Kayes, Kéniéba, Kita), de Koulikoro (cercles de Dioïla, Kangaba, Kati) et de Sikasso (cercle de Bougouni).

Quant à la dernière cohorte, elle était composée de 19 agents de base et 4 pépiniéristes à recycler de la région de Sikasso (cercles de Kadiolo, Kolondiéba, Koutiala, Yorosso, Sikasso et Yanfolila) et l'animateur de Dioïla qui n'avait pas bénéficié de la précédente formation.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'activité A1.2 qui sert à appuyer la création d'emploi à travers de l'augmentation de la production d'anacarde avec des variétés améliorées.



NOS ACTIVITES



Dans le cadre de l'activité A1.3 portant sur le renforcement des compétences des acteurs de la filière anacarde directement impliqués dans la production et la transformation dans les zones du projet, un recensement et un diagnostic ont été réalisés dans les petites unités artisanales/entreprises de transformation et séchage de produits agroalimentaires dans la région de Sikasso. Dans cette localité, le PAFAM a

déjà réalisé 21 unités.

Cette activité avait pour objectif de réaliser un recensement et un diagnostic des petites unités artisanales ou entreprises de transformateurs de jus et de fruits séchés, existantes de la région de Sikasso, en prévision d'une possible collaboration avec le PAFAM.

L'activité a servi à recueillir les informa-

tions sur la situation et le fonctionnement des unités artisanales de transformation (séchage et élaboration de jus) principalement dans la région de Sikasso. Elle a permis de compléter également le recensement disponible actuellement au niveau du projet et identifier les problématiques communes de ces unités.

Pour l'obtention du Résultat 1 « Les opportunités d'emploi rural et les revenus des bénéficiaires sont augmentés grâce à la production, la transformation et la commercialisation de l'anacarde et ses produits », le projet indique que les bénéficiaires des infrastructures et des équipements seront les personnes des communes sélectionnées selon la ligne de base, groupées en coopératives. Néanmoins aussi des individus ou des petites entreprises pourront être sélectionnées si elles remplissent les critères.

Ces bénéficiaires participeront à des programmes de formation prévus. Toute cette amélioration des capacités de transformation doit être soutenue par une connaissance profonde de la réalité des populations et par les résultats d'une étude de marché.



NOS ACTIVITES



Dans le souci de permettre aux coopératives de producteurs de vendre au bon moment et avoir un bon prix, le Projet d'Appui à la Filière Anacarde au Mali œuvre à la concrétisation de la vente en groupe et la production de données. Il accompagne ces producteurs à la commercialisation dans le but de leur permettre de mieux planifier, prévoir les volumes de production et les recettes, d'anticiper les dépenses. Tout cela contribue à la sécurisation de leur revenu.

L'appui à la commercialisation permet donc de favoriser les pratiques collectives

adaptées au marché. Dans ce sens, le PAFAM a organisé deux ateliers en fin janvier et début février avec les représentants des 39 coopératives de producteurs et de commerçants. L'objectif était de présenter des outils pour la prise de données et d'élaborer des propositions afin d'instaurer ou améliorer les modalités de ventes groupées.

Après ces rencontres, le PAFAM a entrepris un suivi de recommandation de ces assises avec notamment un appui et accompagnement aux coopératives aidant à la mise en

place d'un système efficace à la vente en groupe et du registre des données de campagne des coopératives.

Du 4 au 21 mars 2019 et du 15 au 28 avril 2019, le responsable en charge de la commercialisation a effectué une mission dans les régions de Koulikoro, Koulikoro et Kayes. Il a visité les zones d'intervention de Sikasso telles que le cercle de Yanfolila, la commune de Djiguiya de Koloni, la commune de Sere Moussa ani Samou, le cercle de Bougouni, la commune de Yinindougou, la commune de Tiémala-Banimotié.

Les localités concernées dans la région de Koulikoro étaient la commune de Kémèkafo, cercle de Kati, la commune de Siby. Dans la région de Kayes, la mission concernait le cercle de Kangaba, la commune de Kaniogo, la commune de Minidian, la commune de Karan, le cercle de Kéniéba, la commune de Kéniéba et de Sitakili, le cercle de Kita, la commune de Bendougouba, la commune de Sinko et celle de Benkadi-Founia.



LA DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE DE SIKASSO



Le résultat R2 porte sur «**La sécurité alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires est améliorée grâce à une meilleure éducation nutritionnelle, à la diversification de leur alimentation, et un meilleur accès aux aliments, suite à une augmentation de leurs revenus** » Spécifiquement les activités du résultat 2 sont dirigées à 15 villages dans chacune des 21 communes sélectionnées dans la ligne de base du PAFAM, donc un total de 315 villages.

Les Bénéficiaires directs sont 63.000 femmes de 21 communes rurales de la région de Sikasso dans la zone d'intervention du PAFAM. Sont prévues 1.260 séances de sensibilisation d'une journée en 4 passages avec la participation de 50 femmes dans chaque séance, principalement enceintes, allaitantes et mères des enfants de < 5 ans. Ce résultat est exécuté par la DNS/DRS Sikasso

Activités prévues

Activité de démarrage

Le 07 février, les représentants de l'UE, AECID et UGP ont participé d'une première réunion avec les responsables et équipes techniques de la DNS et de la DRS, où l'UGP a fait la présentation du PAFAM en su totalité et comment le Résultat 2 est inséré dans le projet.

Pour sa part, la DNS a expliqué que les activités du Résultat 2 sont programmées pour la période de 08/10/2017 au 07/10/2019.

Suite à cette réunion, les points focaux ont été désignés : Dr Bareye Ouelegem pour la DNS et Dr. Benoit Traore pour la DRS.

Mise en place d'un programme de sensibilisation et éducation nutritionnelle

Selon la modalité de compétition restreinte selon l'arrêté N°3721/MEF-SG du 22 Octobre 2015. A cet effet, 5 prestataires de services ont été invités pour la réalisation de l'élaboration d'un programme de sensibilisation nutritionnelle, pour la population de la région de Sikasso.

Après examen des dossiers le bureau d'étude Techno Conseil a été retenu pour la réalisation du dit programme. Le contrat a été notifié le 27 Aout 2018 et le rapport final est prévu pour le 25 Octobre 2018 (soit un délai d'exécution de 60 jours)

A venir !

Journée d'information des cadres des districts sanitaires de la région de Sikasso

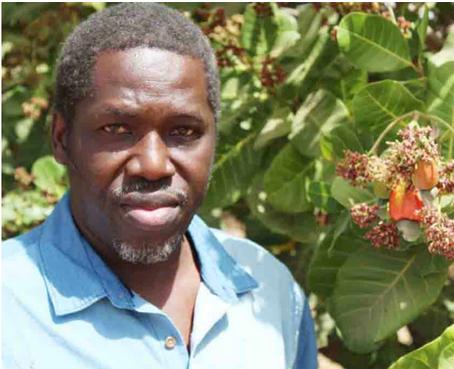
Cette journée vise à permettre aux différents cadres des districts sanitaires d'avoir une meilleure compréhension du projet et un suivi-évaluation des activités du projet.

Renforcement de capacité des Agents de Santé Communautaire des districts d'intervention et les animateurs du projet en communication / nutrition

La formation vise à améliorer les connaissances des différents agents de santé communautaire et les animateurs sur les notions de base en technique de communication.

PORTRAIT DU SEMESTRE

Tidiane Traoré, ancien migrant et producteur d'anacarde : « *En rentrant au pays, on crée de l'emploi, on combat la pauvreté et on empêche nos jeunes d'aller mourir dans les eaux de la Méditerranée* »



Tidiane Traoré, un exemple de réussite dans l'anacarde. Un modèle tout court. Cet ancien migrant possède près de deux mille (2 000) hectares de champs d'anacardier. Il en plante de toutes les variétés. A nos jours, il possède huit (8) variétés d'anacarde dans ses champs. Mais qui est Tidiane Traoré qui surprend plus d'un dans la production d'anacarde ? Ancien aviateur aux Etats-Unis et en France, il s'est converti aujourd'hui à la retraite dans la plantation et la production d'anacarde à Dialakoroba, dans la région de Koulikoro.

Tidiane Traoré s'envole au Gabon auprès des parents à l'âge de 4 ans. Dans ce pays, il passe ses études primaires, fondamentales et secondaires avant de décrocher, à la suite d'un concours, une bourse d'études aux Etats-Unis en aviation. Il a été migrant pendant plus de 23 ans, une aventure l'ayant conduit depuis les Etats-Unis, au Texas comme étudiant, plus tard comme aviateur en France et en Côte d'Ivoire. Finalement, il décide de retourner au bercaïl et de s'investir dans l'anacarde.

Quel est votre parcours de migrant ?

« Je me suis investi pour apporter plus à cette localité. Je suis allé à l'aventure pour des études. Quand j'ai fini mes études dans l'aviation aux Etats-Unis, je suis resté sur place et travailler, ensuite en France pour travailler. J'ai passé plus de 23 ans à l'extérieur. Quand j'ai pris ma retraite, j'ai décidé de rentrer au Mali pour investir afin de faire valoir le potentiel que nous avons et le mettre à profit pour toute la jeunesse. »

Pourquoi avoir choisi d'investir dans l'anacarde à votre retour au Mali ?

J'ai investi dans l'anacarde parce que c'est un fruit qui est très porteur. Les amandes sont beaucoup demandées. D'après des études, pendant quarante ans encore, la demande sera plus forte. Avec l'anacarde, on peut créer beaucoup d'emplois pour la jeunesse. Ce n'est pas un cadre familial mais plutôt industriel et la demande de main d'œuvre est très élevée. Telle a été la vision qui peut aider à freiner la migration et l'intention des jeunes à partir mourir dans les eaux de la Méditerranée.

J'ai fait un gros projet de 2 000 hectares qui permettra d'avoir à la longue à peu près 500 emplois permanents. C'est cela l'objectif de ce chantier que j'ai mis en place. J'ai commencé à investir en 2009, notamment dans l'acquisition du foncier et après il a fallu chercher des fonds auprès des banques. Ce parcours m'a pris pratiquement trois ans de négociations avec les banques. Au départ, ce n'était pas un projet

très bien connu encore. Maintenant, avec tous les engouements, les banques sont plus motivées qu'avant.

Est-ce facile d'investir au Mali pour un ancien migrant et ou un migrant en activité ?

Avant, ce n'était pas tout à fait facile mais avec le temps les choses deviennent plus faciles. Quand on demande de l'espace pour planter, les gens sont étonnés de voir qu'on veut beaucoup d'espaces. Alors qu'on ne peut pas créer de l'emploi quand on n'a pas assez d'espaces. Ils sont habitués à travailler sur 5 à 10 hectares alors qu'il faut des centaines d'hectares pour créer de l'emploi. Donc, finalement avec le temps que j'ai passé au Mali, les gens s'habituent peu à peu. Et dans ce cas, investir au Mali devient plus facile qu'avant.

A la longue, quelle est votre ambition ?

J'ai un champ de 319 hectares à Diatomou, un village de Sanankoro dans l'arrondissement de Dialakoroba et un autre champ à Kola de 1 324 hectares et enfin un autre champ à Dialakoroba de 150 hectares. Je n'emploie que des jeunes qui n'ont pas de niveau scolaire, pour la plantation et ensuite les femmes du village pour les récoltes pour leur autonomisation parce que les femmes rurales supportent pratiquement toute l'économie des familles.

Elles récoltent et sont payées à la journée. Aujourd'hui, mon prochain objectif est de mettre en place une unité de transforma-

tion pour qu'il y ait des mains-d'œuvre permanentes et une plus-value de la matière première. Seulement dans le champ de 319 hectares, les productions annuelles environnent une trentaine de tonnes. Selon les provisions, on souhaiterait produire 1 500 tonnes par an. Une fois qu'on a ce chiffre, on mettra en place l'unité de transformation. Et à ce moment, on va employer davantage de femmes et de jeunes à la fois pour la récolte et pour le décorticage.

En tant qu'ancien migrant ayant bien réussi au Mali, quels messages et appels lancez-vous aux autres migrants ?

J'exhorte les migrants maliens disposant des moyens financiers de rentrer au pays, de se mettre en valeur, de créer de l'emploi et de faire une plus-value parce qu'en restant toujours à l'étranger, on reste anonyme. On passe tous le temps à épargner et c'est de l'argent qui ne produit pas. En rentrant, on crée de l'emploi, on combat la pauvreté et on empêche nos jeunes d'aller mourir dans les eaux de la Méditerranée. C'est une illusion. Beaucoup sont partis aujourd'hui et sont déçus. J'ai recruté des jeunes qui viennent de la Libye.

Si tout le monde pouvait revenir, au bout d'une dizaine d'années, les jeunes n'iraient plus de l'autre côté. Il faut revenir, nous avons de l'espace, nous avons de l'assistance et il y a beaucoup d'ONG qui nous assistent déjà pour le développement agricole.

NOUS SUIVRE SUR L'INTERNET

SITE WEB

www.anacardedumali.ml



L'agrément d'IPROFAM comme Interprofession de la filière anacarde



L'interprofession de la Filière Anacarde – Mali (IPROFAM) a été agréée le samedi 25 mai 2019 comme Interprofession de la filière anacarde par le Conseil Supérieur de l'Agriculture, présidé par le Président de la République, Son Excellence Ibrahim Boubacar Keita.

Ainsi, IPROFAM devient l'interlocuteur au niveau national dans tout ce qui concerne cette filière émergente. Organisation des acteurs nationaux de la filière, et leur reconnaissance par l'état est une condition primordiale pour le développement durable de la filière anacarde.

Source: www.iprofam.org



EVENEMENT A VENIR

Le Forum du Cajou Sahélien (FOCAS)

Le FOCAS - Forum du Cajou Sahélien est un nouveau concept événementiel régional sur la filière du cajou dans la sous-région Ouest Africaine. Le FOCAS traite des sujets d'intérêts communs au développement de la filière cajou dans la région sahel y compris la Guinée, le Mali, la Guinée Bissau, le Sénégal et la Gambie etc.

L'objectif de la conférence est de fournir aux acteurs de la noix de cajou du monde entier l'occasion de nouer des contacts et de discuter de questions pertinentes en se concentrant sur le rôle que joue l'Afrique dans le commerce de la noix de cajou tout en s'attachant à améliorer la région du Sahel.

Après une première édition réussie au Burkina Faso, le Mali accueillera la deuxième édition du 5 au 7 août 2019 sous le thème: «Amélioration de la compétitivité de la chaîne de valeur anacarde dans les pays sahéliens.»

Evénements passés en images



SIETTA-ACA, novembre 2018



FASKO, décembre 2018



SIA, mars 2019

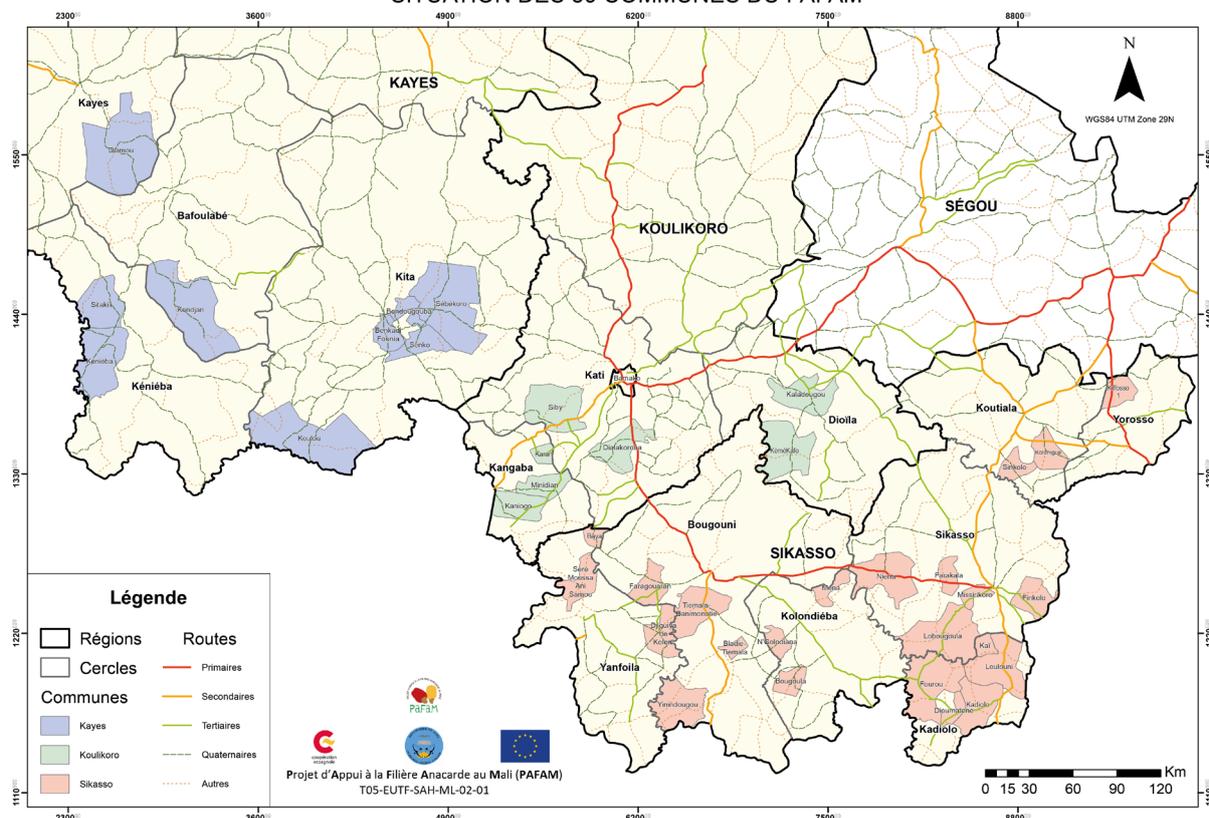
NOS PARTENAIRES



ILS SONT DANS L'ANACARDE AU MALI



SITUATION DES 39 COMMUNES DU PAFAM



Siège: Korofina Nord Rue 159 Porte 366

Tél: +223 20 24 11 90 / +223 20 24 11 97 - **Email:** pafam.mali@gmail.com

Site web: www.anacardedumali.ml